

Le chevalier se mordit les lèvres sans répondre, et ne fit plus un mouvement jusqu'à la fin du récit de Mme Louise. Celle-ci, après la longue énumération des bienfaits de Claude à son égard et à l'égard d'Augustine, compara au désolément de cet homme simple et sans éclat l'ingratitude de cette race royale pour laquelle elle avait tant perdu, et enfin elle termina en en disant avec une inflexion de voix plus grave et plus mélancolique :

—Maintenant, monsieur, vous savez tout ; comme chef actuel de la famille, vous avez peut-être le droit de blâmer mes actions ; mais si j'ai commis une faute, vous n'en ferez pas porter la peine à la fille du baron de Saint-Maurice. Depuis longtemps nous attendons la réparation de l'oubli dans lequel ses parents l'ont laissée ; je ne demande rien pour moi, monsieur le chevalier ; mais si, comme vous l'avez fait présumer, il est en votre pouvoir de rendre à cette chère enfant le nom, le rang, la considération auxquels elle était appelée par sa naissance, faites-le, monsieur, faite-le au nom de son père, qui, vous le savez, n'a démerité ni de sa famille ni sa patrie !

Après ce long récit, le jeune Saint-Maurice resta un moment pensif et comme écrasé sous le poids de la responsabilité qui pesait sur sa tête. L'étourdi avait tout-à-fait disparu en ce moment pour faire place au chef de famille. Nourri dès l'enfance des principes aristocratiques de la légitimité, il n'avait pris au sérieux que le préjugé de la noblesse ; il s'était fait une religion du nom qu'il portait, et en vérité cette croyance à certaine époque de doute et de réorganisation pouvait bien en valoir une autre. Il était donc de très bonne foi dans son blâme sévère à l'égard d'une victime de cette révolution qui pour lui était comme non avenue et ne lui présentait, à lui, qu'un assemblage de crimes sans moralités et sans leçons.

—Madame, répondit-il d'un ton ferme, qui rendait presque sonore le timbre d'ordinaire si désagréable de sa voix, je reconnais qu'en dehors des fautes réelles qui peuvent vous être reprochées, une sorte de fatalité aveugle vous a poussée dans l'abîme où je vous ai trouvée. Je ne récriminerais donc contre personne ; et quels que soient mes opinions personnelles, je ne maudirai plus personne pour des torts si cruellement expiés. Mais, à mon tour, j'exigerai que le passé soit effacé par des concessions à l'avenir. Vous avez eu raison de penser, madame, qu'en venant ici j'avais le désir et le pouvoir de rendre à la fille du baron de Saint-Maurice le rang et la fortune pour lesquels elle était née ; et depuis que je l'ai vue, continua-t-il en s'inclinant avec une politesse affectueuse du côté d'Augustine, ce

désir s'est augmenté de toute l'estime et de la sympathie que j'éprouve déjà pour elle. Mais pour que cette réparation s'achève, madame la baronne, pour que la flétrissure imprimée à votre nom dans un temps de trouble et d'anarchie soit lavée tout-à-fait, ne vous étonnez pas si je vous demande de nombreux et peut-être de douloureux sacrifices.

—Parlez ! parlez ! monsieur le chevalier, dit Louise avec émotion.

Le chevalier se mit à se promener dans la chambre d'un air agité :

—Il n'y a qu'un instant, madame, reprit-il, lorsque dans un premier mouvement d'indignation je voulais m'éloigner pour toujours de cette maison, vous avez cru peut-être que, libre possesseur d'une fortune qui ne revenait qu'à moi seul je pouvais renoncer facilement à la main de votre fille et que, loin d'elle, j'avais le droit de partager avec une autre et le nom que je porte et la fortune dont je suis appelé à jouir. Détrompez-vous, madame ; aux termes du testament du prieur de Saint-Maurice, mort à Cologne il y a quelques mois, cette grande fortune appartient pour la moitié à votre fille, dont mon oncle a connu l'existence par une lettre de vous en date du mois de janvier 1795....

—Oui, interrompit Mme Louise, une lettre que je lui écrivis pour implorer ses secours, et à laquelle il n'a jamais fait réponse.

—Vous savez, madame, combien les communications entre l'étranger et l'intérieur de la France étaient difficiles à cette époque. La réponse arriva à Paris, mais trop tard sans doute, et depuis, aucun de nous n'entendit parler de vous et de votre enfant. Mon oncle resta en Allemagne ; pour moi élevé en pays étranger, je n'eus pas de peine à m'habituer à la patrie nouvelle qui m'avait adopté. Après la mort de mon père, je restai seul auprès de mon oncle, qui avait juré de ne remettre jamais le pied sur le sol français. Plusieurs fois il avait écrit en France pour obtenir de vos nouvelles ; mais toutes les recherches demeurèrent infructueuses. Enfin en désespoir de cause, il allait m'envoyer dans cette province pour m'informer de votre sort à l'une et à l'autre, lorsque la mort le surprit. Toujours animé du désir de relever notre famille presque éteinte, il voulut me laisser toute sa fortune, afin que je pusse reprendre dignement le rang que nous occupions autrefois, mais à la condition qu'aussitôt après son décès je partirais pour la France, je m'informerai de vous, madame, et si votre fille existait encore je devais l'épouser après les délais nécessités par les convenances. Pour être plus sûr de ma bonne foi à partager sa brillante fortune avec la fille de son frère, le soupçonneux vieillard a